
PREMIÈRE PARTIE :
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ENQUÊTE

PREMIÈRE PARTIE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ENQUÊTE

1.1. - Bref historique

L'Insee effectua sa première enquête de conjoncture en 1951⁴. Celle-ci s'inspirait des enquêtes réalisées périodiquement par la revue « Fortune » aux États-Unis depuis 1947. Elle touchait 3 000 entreprises, principalement dans l'industrie, mais aussi dans le commerce, la banque, les assurances et les transports. Le questionnaire comprenait deux parties : l'une consacrée à des pronostics sur l'économie française dans son ensemble, l'autre à la situation de l'entreprise interrogée. Cette première enquête fut un succès. Aussi fut-elle ensuite renouvelée deux fois par an jusqu'en 1957, puis quatre fois par an ensuite. Toutefois, au vu des résultats obtenus, deux modifications furent progressivement apportées :

- une augmentation du nombre de questions portant sur l'entreprise et une diminution du nombre de celles concernant l'ensemble de l'économie, les résultats des premières étant apparus plus fiables que ceux des secondes ;
- la mise au point de questionnaires différents par secteur économique.

À la même époque qu'en France, mais de façon au départ indépendante, des enquêtes de conjoncture étaient lancées en Allemagne et en Italie, par l'IFO - Institut de conjoncture basé à Munich - et l'ISAE de Rome (anciennement ISCO). En 1952, ces deux organismes initièrent avec l'Insee une coopération informelle dans le domaine des enquêtes de conjoncture, qui se généralisa aux instituts de nombreux pays.

Une des dates les plus importantes est la création en juin 1962, par la Commission des Communautés européennes et sur la base des expériences françaises, allemandes et italiennes, de l'enquête mensuelle harmonisée dans l'industrie.

En cette même année 1962, sur l'initiative de la Fédération Nationale du Bâtiment, le premier test d'enquête de conjoncture dans le bâtiment (auprès des entreprises de plus de 10 salariés encore appelée enquête dans l'industrie du bâtiment) fut réalisé en collaboration avec l'Insee. Quatre ans plus tard, en juin 1966 fut réalisée la première enquête dans l'artisanat du bâtiment (entreprises de moins de 11 salariés) ; elle était réalisée à un rythme quadrimestriel (février, juin et octobre). En octobre 1990, cette enquête fut modifiée, dans l'objectif d'un rapprochement avec l'enquête auprès des industriels du bâtiment. Le questionnaire et la périodicité furent ainsi harmonisés avec l'enquête Bâtiment⁵. L'enquête a lieu trimestriellement, aux mois de janvier, avril, juillet et octobre.

À l'issue de son passage devant le Comité du Label, le 2 juin 2008, l'enquête a vu son label d'intérêt général et de qualité statistique renouvelé.

1.2. - Finalité de l'enquête de conjoncture dans l'artisanat du bâtiment

À l'instar de l'ensemble des enquêtes de conjoncture, l'enquête sur l'activité dans l'artisanat du bâtiment s'inscrit dans le dispositif français d'élaboration du diagnostic conjoncturel. Elle fournit des indications précieuses et rapidement disponibles sur le passé récent et les perspectives à court terme des artisans. Toutefois, la nature qualitative des réponses fournies aux enquêtes de conjoncture et la subjectivité qui s'y attache rendent l'interprétation délicate. Aussi l'intérêt des indications fournies par ces enquêtes est plus grand avant la disponibilité des statistiques quantitatives.

⁴ Une enquête pilote l'avait précédée en novembre 1950.

⁵ L'enquête Bâtiment est passée à un rythme mensuel en septembre 1993. Pour plus de détails sur l'enquête dans l'industrie du bâtiment, cf. par exemple : *L'Enquête de conjoncture dans le Bâtiment, Insee Méthodes* n°115, mai 2006.

Les enquêtes de conjoncture ont un autre avantage que la rapidité de mise à disposition d'informations : elles fournissent une vue assez complète et cohérente d'un secteur d'activité, éclairant des domaines qui ne sont pas couverts, ou très tardivement, par les statistiques classiques. Ainsi, l'enquête trimestrielle dans l'artisanat permet pour chacune de ses composantes sectorielles de connaître la tendance de l'activité, mais également les explications de cette tendance, ce qui est fondamental si on veut essayer de la prolonger.

De ce fait, l'enquête de conjoncture dans l'artisanat contribue au suivi de l'activité dans le secteur de la construction (Cf. troisième partie, section 3.1.2).

1.3. - Le champ de l'enquête

L'enquête Artisanat s'adresse aux entrepreneurs du bâtiment employant dix salariés ou moins. Le champ couvert est décrit dans l'encadré 1 *infra*, en référence aux secteurs correspondants de la Nomenclature d'Activités et de Produits Française⁶ et selon les regroupements utilisés pour la publication des résultats. C'est sur ce champ que l'enquête est publiée au moment de l'achèvement de la rédaction de ce volume.

Encadré 1 : Champ sectoriel de l'enquête Artisanat⁷

En NAF Rév. 1 :

Gros œuvre

452A : Construction de maisons individuelles

452B : Construction de bâtiments divers

452T : Levage, montage

452V : Travaux de maçonnerie générale

Second œuvre

Réalisation de charpentes et de couvertures

452J : Réalisation de couvertures par éléments

452K : Travaux d'étanchéification

452L : Travaux de charpente

Travaux d'installation

453A : Travaux d'installation électrique

453C : Travaux d'isolation

453E : Installation d'eau et de gaz

453F : Installation d'équipements thermiques et de climatisations

Travaux de finition

454A : Plâtrerie

454C : Menuiserie, bois et matières plastiques

454D : Menuiserie métallique, serrurerie

454F : Revêtement des sols et des murs

454H : Miroiterie de bâtiment, vitrerie

454J : Peinture

454L : Agencement de lieux de vente

454M : Travaux de finition non cités auparavant

⁶ Nomenclature d'Activités Française (NAF) - Classification de Produits Française (CPF).

⁷ Le champ de l'enquête de conjoncture dans l'artisanat du bâtiment est le même que celui de l'enquête dans l'industrie du bâtiment, l'appartenance à l'une ou l'autre enquête se faisant en fonction du nombre de salariés. Il recouvre la division 45 de la Nomenclature d'Activités et de Produits Française hormis les postes suivants, non interrogés : la préparation des sites (groupe 45.1 de la NAF Rév. 1), la construction d'ouvrages d'art, les travaux souterrains, la réalisation de réseaux et la construction de lignes électriques et de télécommunication (NAF 452C, 452D, 452E et 452F), la construction de chaussées et de sols sportifs (NAF 452N et 452P), les travaux maritimes et fluviaux (NAF 452R), les autres travaux spécialisés de construction (NAF 452U), les autres travaux d'installation (453H), la location avec opérateur de matériel de construction (groupe 45.5 de la NAF).

En NAF Rév. 2 (publiée à partir de 2010)

Gros œuvre

- 4120A : Construction de maisons individuelles
- 4120B: Construction d'autres bâtiments
- 4311Z : Travaux de démolition
- 4399B : Travaux de montage de structures métalliques
- 4399C : Travaux courants de maçonnerie

Second œuvre

Réalisation de charpentes et de couvertures

- 4391A : Travaux de charpente
- 4391B: Réalisation de couvertures par éléments
- 4399A : Travaux d'étanchéification

Travaux d'installation

- 4321A : Travaux d'installation électrique dans tous locaux
- 4322A : Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux
- 4322B: Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisations
- 4329A : Travaux d'isolation
- 4329B: Autres travaux d'isolation n.c.a

Travaux de finition

- 4331Z : Travaux de plâtrerie
- 4332A : Travaux de menuiserie bois et PVC
- 4332B : Travaux de menuiserie métallique et serrurerie
- 4332C : Agencement de lieux de vente
- 4333Z : Travaux de revêtement des sols et des murs
- 4334Z : Travaux de peinture et de vitrerie
- 4339Z : Autres travaux de finition

1.4. - Le plan de sondage

L'unité interrogée est l'entreprise.

Deux critères sont utilisés pour classer les entreprises : l'activité principale exprimée en NAF⁸ (19 NAF Rév. 1, 20 NAF Rév. 2 prochainement, cf. supra) et les effectifs utilisés comme indicateur de la taille de l'entreprise. Ainsi, chaque strate est le croisement d'un secteur (regroupement⁹ de postes de la NAF 700) et d'une tranche d'effectifs¹⁰.

La base de sondage est la dernière Enquête Annuelle d'Entreprise de la Construction (EAE - Construction), prochainement l'Enquête Sectorielle Annuelle (ESA) correspondante (Cf. Annexe 1).

Le nombre d'unités interrogées dans chaque strate est fixé de manière à respecter le poids de la strate au sein du secteur de l'artisanat du bâtiment : il est proportionnel au chiffre d'affaires cumulé des entreprises de la strate,

⁸ Nomenclature d'Activités Française (NAF) au niveau de désagrégation correspondant à environ 700 positions.

⁹ On distingue quatre regroupements : Gros œuvre, Réalisation de charpentes et de couvertures, Travaux d'installation et Travaux de finition.

¹⁰ La définition des tranches de taille est spécifique à l'enquête : - tranche 0 : 0 salarié - tranche 1 : 1 à 5 salariés - tranche 2 : 6 à 10 salariés.

calculé à partir de l'EAE. Comme il n'y a que des petites entreprises dans l'enquête Artisanat, il n'y a pas de strate exhaustive, contrairement aux autres enquêtes de conjoncture.

1.5. - Les questionnaires

L'enquête de conjoncture dans l'artisanat est réalisée tous les trimestres. La plupart des questions sont posées à chaque enquête, certaines sont toutefois posées une seule fois par an¹¹. Ainsi, il n'existe en pratique qu'un seul modèle de questionnaire.

Tous les questionnaires comportent une rubrique d'identification de l'entreprise interrogée. Cette rubrique contient la raison sociale et l'adresse de l'entreprise, son numéro Siren, ainsi que le nom, la fonction, le téléphone et le courriel de la personne répondant à l'enquête.

On trouvera en annexe 2 la liste des principales questions posées à l'enquête. En fin de volume est présenté le modèle de questionnaire utilisé.

1.6. - Les questions posées dans l'enquête Artisanat

1.6.1. - Deux types de questions posées

Comme dans la quasi-totalité des enquêtes nationales de conjoncture, on peut distinguer deux catégories de questions : les questions structurelles, qui sont posées une fois par an, et les questions conjoncturelles, qui sont posées à un rythme infra-annuel. Les données issues de ces dernières fournissent un suivi conjoncturel du secteur enquêté, les données structurelles ayant pour leur part une fonction de pondération ou de stratification.

- **Les questions structurelles** sont posées chaque année, au mois d'avril. Les réponses des entreprises sont ensuite pré-imprimées sur les questionnaires jusqu'au mois d'avril suivant. Les questions portent sur le chiffre d'affaires total de l'entreprise, sur son chiffre d'affaires par type de travaux (logement neuf, autres travaux neufs, amélioration-entretien des logements et autres travaux d'amélioration-entretien) et sur ses effectifs. Elles sont quantitatives. Les données structurelles par type d'ouvrage sont donc divisées en quatre parties, alors que les questions conjoncturelles par type de travaux concernent trois composantes. Cela tient au fait que les travaux neufs englobent la construction de logements neufs et la construction de bâtiments neufs.

- **Les questions conjoncturelles** portent :

- soit sur l'entreprise elle-même. Il s'agit de questions concernant l'activité (dans son ensemble et par type de travaux), la situation financière, et l'emploi ;

- soit sur son appréciation de la situation du bâtiment dans son ensemble (question relative aux perspectives générales d'activité dans l'ensemble de l'industrie du bâtiment).

Les questions conjoncturelles sont qualitatives, dans le but de faciliter la réponse des entrepreneurs. Cela permet alors d'obtenir rapidement des renseignements sur des grandeurs qui ne sont pas immédiatement disponibles de manière chiffrée.

1.6.2. - Les principaux thèmes abordés par les questions conjoncturelles

- L'activité

¹¹ Les questions posées tous les ans (dites questions structurelles) sont traitées dans l'alinéa 1.6.1 *infra*.

L'activité de l'entreprise intègre les données relatives à l'activité passée et prévue pour l'ensemble des travaux et par type de travaux¹² ainsi que par type de clientèle (publique ou privée).

Les chefs d'entreprise sont en outre interrogés sur l'évolution de l'industrie du bâtiment dans son ensemble (les perspectives générales d'activité pour l'ensemble des entreprises du bâtiment quelle que soit leur taille).

- La situation financière

Celle-ci est abordée à travers deux questions : la situation de trésorerie et les délais de paiement. Il y avait également antérieurement des questions portant sur les retards de paiement, supprimées des questionnaires début 2009.

- L'emploi

Les chefs d'entreprises sont interrogés sur l'emploi récent dans leur entreprise (évolution constatée des effectifs au cours des trois derniers mois), ainsi que sur leur prévision d'emploi (évolution probable des effectifs au cours des trois prochains mois). Ils sont également questionnés sur leurs difficultés de recrutement et sur la formation d'apprentis.

- L'investissement

Des questions quantitatives sur l'investissement portant sur les réalisations ou projets annuels des entrepreneurs en la matière sont également posées.

1.6.3. - Quelques exemples de questions conjoncturelles

Voici quelques exemples de questions tirées des questionnaires 2008 de l'enquête de conjoncture dans l'artisanat¹³. Il s'agit soit de questions à trois modalités, appelant une réponse positive (en hausse, meilleure, ...), intermédiaire (stable, équivalente, ...) ou négative (en baisse, plus mauvaise, ...), soit de questions à deux modalités (oui/non) :

- Évolution¹⁴ de votre activité au cours des trois derniers mois : *en hausse, stable, en baisse ?*
- Les délais de paiement de votre clientèle ont-ils tendance à : *se raccourcir, rester stables, s'allonger ?*
- Éprouvez-vous des difficultés de recrutement : *oui, non ?*

Ainsi qu'on le verra plus en détail dans les deuxième et troisième parties (sections 2.4.2 et 3.1.1), les réponses à chaque question qualitative à trois modalités sont résumées au travers d'un indicateur unique appelé solde d'opinion. Un solde d'opinion se définit comme la différence entre le pourcentage de réponses positives (en hausse, s'allonger...) et le pourcentage de réponses négatives (en baisse, se raccourcir...)¹⁵. D'expérience, ce type d'indicateur s'avère à la fois très lisible et très utile pour l'analyse conjoncturelle. La diffusion des résultats d'enquêtes de conjoncture du type de l'enquête Artisanat consiste principalement en la publication des principaux soldes d'opinion issus de ces enquêtes et en l'interprétation de leur évolution.

¹² On interroge les entreprises sur trois types de travaux : les travaux neufs (logements et bâtiments non résidentiels neufs), l'entretien-amélioration des logements et les autres travaux d'entretien-amélioration.

¹³ Voir les modèles de questionnaires présentés en fin de volume.

¹⁴ Dans un souci d'harmonisation avec l'enquête Bâtiment, certaines questions ont été légèrement reformulées, en 2004 pour la plupart.

¹⁵ En général, les réponses des entreprises entrent dans ces pourcentages sous forme pondérée (par le chiffre d'affaires ou par les effectifs, selon la question posée). Pour les délais de paiement, consulter la note de bas de page 17.

